

## Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

### REVISION DE LA CHARTE

Documents préparatoires à la  
Commission de travail *Patrimoine Culture*  
du 14 novembre 2007

- Les grands axes de la charte du Parc 1999-2009
- Le patrimoine et la culture dans la charte
- Les actions de la mission Patrimoine Culture
- Éléments de bilan des actions 1999-2006 et préconisations
- Définitions

**Les grands axes de la charte du parc  
1999-2009**

AXES DE LA CHARTE	SOUS AXES DE LA CHARTE	
1- Maîtrise de l'évolution du territoire	▪ Gestion des espaces naturels	
	▪ Gestion des espaces urbanisés	
	▪ Moyens de la gestion	
2- Protection et valorisation des patrimoines	▪ Protection et gestion des milieux naturels et des espèces	
	▪ Préservation et mise en valeur du patrimoine paysager	▪ Préserver et valoriser les paysages liés à l'eau ▪ Informer, sensibiliser, communiquer : éveiller l'intérêt pour le patrimoine paysager
	<b>▪ Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti</b>	<b>▪ Préserver et renforcer l'identité des bourgs, villages et hameaux</b> <b>▪ Préserver le petit patrimoine</b>
	▪ Outils et modes d'intervention pour la gestion et la préservation des patrimoines	▪ Informer, sensibiliser, communiquer ▪ Les inventaires et la politique du patrimoine ▪ L'information, la sensibilisation, le conseil et l'assistance
3- Projet de vie locale	▪ Maintenir l'activité agricole	
	▪ Encourager les activités commerciales de services	
	<b>▪ Développer les activités culturelles</b>	<b>▪ Préserver et valoriser la mémoire locale</b> <b>▪ Favoriser la vie culturelle</b>
	▪ Favoriser un tourisme « nature culture »	▪ Organiser la fréquentation autour de la valorisation et de la préservation des patrimoines
	▪ Encourager la gestion concertée des déchets	
4- Information et sensibilisation pour mobiliser autour du Parc	▪ Diversifier les outils et supports de communication	
	<b>▪ Renforcer les échanges et la sensibilisation</b>	
	<b>▪ Impliquer les habitants</b>	
	▪ Informer et sensibiliser les visiteurs	
	▪ Créer une garde verte communale	
	▪ Amplifier les actions d'éducation à l'environnement	

## Le patrimoine et la culture dans la charte 1999-2009

Au-delà **d'une action de recherche, de connaissance et de valorisation de l'histoire et du patrimoine local**, une action culturelle est mentionnée dans la charte.

La charte prévoit en effet de faire du projet du Parc un projet partagé et porté par ses partenaires et habitants : « *C'est dire combien la pleine adhésion de la population et des forces vives sur les objectifs de la Charte constitue un enjeu primordial pour garantir l'avenir du Parc* » (Extrait de la Charte, p 45).

Au-delà d'actions d'éducation, des traductions culturelles de ses enjeux permettent, à l'instar d'expériences spécifiques menées dans d'autres parcs, de porter un message auprès des populations, de les toucher dans leur sensibilité et, ainsi, de les associer au projet.

Les actions culturelles sont aussi un élément qui contribue à la vie des villages, à la définition d'une identité vécue par le partage et la rencontre, nécessaires au sentiment d'appartenance à une communauté locale.

**Ces actions culturelles** peuvent se décliner autour de 3 entrées :

- Programmation par le Parc d'actions de sensibilisation aux enjeux des missions, notamment à l'occasion d'événements du Parc : Nuit de la chouette, Forum Eco-habitat, Rallye pédestre, etc...
- Valorisation du patrimoine culturel : cinéma de plein air, théâtre d'histoire, journées du patrimoine, sorties découvertes, mise en valeur du château de la Madeleine...
- Accompagnement et/ou financement de projets soumis au Parc répondant à certains nombre de critères et contribuant notamment à la valorisation des patrimoines et à l'animation du territoire

**Les actions de la mission *Patrimoine Culture*  
au regard des domaines d'actions prévus dans la charte**

ACTIONS DE LA MISSION PATRIMOINE/CULTURE	Références à la charte 1999-2009
<b>VOLET PATRIMOINE</b>	
<b>CONNAITRE</b>	<b>3.3.1 Préserver et valoriser la mémoire locale</b> <b>2.4 Les outils et modes d'intervention pour la gestion et la préservation des patrimoines</b>
Recherches historiques <ul style="list-style-type: none"> <li>- thématique annuelle</li> <li>- à la demande des autres missions</li> <li>- pour mieux connaître un site patrimonial</li> </ul>	<b>3.3.1 1/ Recueillir et conserver</b> la mémoire locale et favoriser la <b>recherche</b> <b>3.3.1 2/ Protéger et mettre en valeur le patrimoine archéologique</b> <b>3.3.1 3/ Inciter au respect des toponymes</b>
Inventaires du patrimoine vernaculaire <ul style="list-style-type: none"> <li>- à actualiser et à numériser</li> <li>- pré-inventaire en vue de l'élargissement du Parc</li> <li>- inventaire des fermes patrimoniales en cours</li> </ul>	<b>2.4.1 Les inventaires et la politique du patrimoine</b> Bilans des actions patrimoine en 2002 Mise à jour des inventaires en 2006
<b>RESTAURER</b>	<b>2.3.2 Préserver le petit patrimoine</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- conseils et aide financière aux communes pour la restauration du patrimoine vernaculaire</li> <li>- convention avec la Fondation du Patrimoine pour la labellisation du patrimoine privé</li> <li>- organisation de chantiers Rempart</li> <li>- formations à destination des artisans locaux pour la préservation et la transmission des savoir-faire propres à la restauration du bâti ancien</li> </ul>	1/ Appui technique pour le montage de dossiers de demande de classement 2/ Aide aux communes pour l'acquisition et la restauration d'éléments représentatifs (avec l'atelier d'architecture)
<b>FAIRE CONNAITRE</b>	<b>2.3.2 Préserver le petit patrimoine</b> <b>3.3 Développer les activités culturelles</b>
Expositions/publications et éditions Actions culturelles de valorisation du patrimoine	- <b>2.3.2/3</b> Action de mise en valeur et d'information : cartes postales, plaquettes... - <b>3.3.1 Préserver et valoriser la mémoire locale</b> 4/ <b>Mettre en valeur</b> la mémoire locale : organisation de conférences, expos... 5/ Réaliser de petites <b>structures muséographiques</b> (expos) - <b>3.3.2 Favoriser la vie culturelle</b> 2/ <b>Encourager fêtes et manifestations</b> culturelles <b>porteuses de l'identité</b> du territoire 4/ <b>Diffusion du savoir</b> par des expositions itinérantes
Signalétique patrimoine (mobilier rural)	<b>3.3.4 Organiser la fréquentation autour de la valorisation et de la préservation des patrimoines</b> 1. Organiser la visite de certains sites touristiques 7. Susciter le développement de produits touristiques culture/nature spécifiques (randonnées accompagnées, visites guidées) ainsi que la création d'une association de guides accompagnateurs 8. Mettre en valeur les éléments caractéristiques du patrimoine (fléchage, panneaux, documents explicatifs)
Sorties découvertes accompagnées	
Guides patrimoine	
Produits touristiques	



<b>VOLET CULTURE</b>	<b>3.3.2 Favoriser la vie culturelle</b> = Développer les <b>échanges culturels</b>
<b>ACCOMPAGNER</b>	
<b>Valoriser</b> les acteurs du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- édition d'un annuaire culturel,</li> <li>- mise en relation avec les institutions,</li> <li>- place faite aux expressions culturelles à l'occasion d'événements du Parc,</li> <li>- salons, actualité dans le journal du Parc et le site internet</li> </ul>	1/ <b>Diffusion de l'information</b> relative aux animations et activités culturelles et de loisirs des communes : établissement d'un calendrier, correspondant culturel dans chaque commune 2/ <b>Encourager fêtes et manifestations</b> culturelles <b>porteuses de l'identité</b> du territoire : en intercommunalité, en rassemblant les habitants 3/ Favoriser les <b>expositions des artistes, artisans d'art</b> 4/ <b>Diffusion du savoir</b> par des expositions itinérantes 5/ Encourager les <b>jumelages</b> : avec d'autres parcs, entre communes
<b>Fédérer</b> les acteurs du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutien à la constitution d'associations fédératives,</li> <li>- aide à la création de passerelles (artisans d'art/artistes, travail avec les cafés et restaurants...)</li> </ul>	
<b>Aider</b> les acteurs du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- aide à la définition et au montage de projets,</li> <li>- orientation vers les partenaires institutionnels,</li> <li>- aide financière sur critères</li> </ul>	
<b>FAIRE ET FAIRE VIVRE</b>	<b>3.3.2 Favoriser la vie culturelle</b>
Programmation d'actions culturelles de sensibilisation aux enjeux du Parc ou s'inscrivant dans le projet de territoire	<b>4. Informer et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc</b> 2/ <b>Renforcer les échanges et la sensibilisation</b> 3/ <b>Impliquer les habitants</b> 4/ <b>Informier et sensibiliser les visiteurs</b> 6/ <b>Amplifier les actions d'éducation à l'environnement</b> (porte notamment sur... le patrimoine paysager, architectural et historique...)
Interventions culturelles à l'occasion d'événements d'autres missions du Parc traduisant leurs problématiques : Nuit de la chouette, Eco-habitat, Rallye pédestre...	

## Eléments de bilan des actions 1999-2006 et préconisations Extraits du rapport du cabinet EDATER

### « Protection et valorisation du patrimoine bâti » (axe 2)

#### **Travail sur l'identité des bourgs, villages et hameaux**

- conseil aux communes et aux particuliers
- 100 ravalements de façades et 11 façades remarquables (OPAH)
- cahier de recommandations architecturales, charte sur les couleurs du bâti, charte signalétique
- mise en place d'une signalétique patrimoine

#### **Restauration du petit patrimoine**

- conseil communes et aide financière pour 69 opérations de restauration : ponts, lavoirs, fontaines...
- convention avec la Fondation du patrimoine pour recenser et encourager la restauration du petit patrimoine privé
- chantiers Rempart

➤ ***Travailler sur la préservation des grands corps de fermes soumis à des mutations rapides***

➤ ***Prévoir une réalisation d'inventaires du patrimoine sur les nouvelles communes et un dispositif d'aide prioritaire pour favoriser l'identification de l'action du Parc***

### « Développer les activités culturelles » (axe 3)

#### **Autour de la connaissance et de la mémoire locale**

- Travail alliant recherche, action et concertation
- Collecte de la parole avec des habitants
- Conception et organisation de fêtes, expositions et manifestations culturelles à thème, mise en valeur du patrimoine : cinéma de plein air, journées du patrimoine...
- Création d'itinéraires thématiques de découverte : chemin Jean Racine...

#### **Favoriser la vie culturelle**

- Mission récemment créée et en cours de structuration
- Travail de recensement et de valorisation des acteurs : publication d'un annuaire culturel
- Mise en place d'un *Comité de sélection des projets culturels*

➤ ***Développer les liens transversaux avec les autres missions du Parc (développement économique, éducation à l'environnement, tourisme, ...)***

➤ ***Poursuivre la piste de création d'événements culturels comprenant une dimension éducative***

## Définitions

### Patrimoine

**Est évoqué dans cette commission le patrimoine au sens culturel du terme.  
Le patrimoine naturel est abordé dans une autre commission.**

Ce terme évoque avant tout la notion **d'héritage et de transmission** : le patrimoine est étymologiquement défini comme l'ensemble des biens hérités du père ; de la famille, par extension.

Il renvoie par conséquent à toutes les **traces du passé** qui sont parvenues jusqu'à nous et qui, pour la plupart, ont été **préservées, sauvegardées, restaurées** parce que, bien souvent, elles avaient **un sens** pour la société ou pour des raisons **symboliques**.

Le patrimoine recouvre :

- **les biens matériels**
  - les éléments bâtis / architectures : le Parc naturel s'intéresse moins à la notion de Monuments Historiques qu'aux éléments du patrimoine vernaculaire, du patrimoine rural (moulins, lavoirs, ponts, colombiers...) interdépendant du paysage (d'où la proximité avec le patrimoine paysager)
  - les objets : le plus souvent conservés dans les musées, mais qui peuvent l'être aussi in situ, sans oublier les archives et les écrits
- **les biens immatériels** (cf. UNESCO)
  - qui touchent à la mémoire, à l'histoire d'un lieu ou d'une personne, aux usages
  - qui recouvrent toutes les dimensions du patrimoine ethnologique c'est-à-dire tous toutes les pratiques, représentations, expressions et savoir-faire propres à un groupe (toponymie, chants, danses, contes, coutumes...)

### Culture

Mot polysémique et polémique dont il est bien difficile de donner une définition rapide !

Deux approches prévalent néanmoins :

- l'une **anthropologique** dans laquelle la culture est quasiment synonyme de civilisation : est culturel tout ce qui est acquis et produit par l'homme, et qui le distingue de l'état instinctif de l'animal soumis à l'ordre naturel. La culture recouvre alors les connaissances, les croyances, la morale, les lois, la langue, l'art, les mythes, les coutumes, les représentations du monde, les techniques, l'organisation sociale et politique, certains gestes du corps, propres à une société ou à un groupe. Ainsi la culture fonde-t-elle une identité collective.
- l'une **institutionnelle ou normative**, plus restrictive, qui définit la culture par grands domaines (architecture et patrimoine/archives/livre et lecture/arts plastiques/musique, danse, théâtre, spectacle ...) déterminés par l'administration, qui reconnaît les formes qui en font partie ; d'où une vision que certains sociologues qualifient de classique ou élitiste

Au sein du Parc :

Par opposition au volet patrimoine qui se réfère à la mémoire et à l'histoire, le volet culture renvoie aux **arts vivants et à toutes les formes de création ou d'expression actuelles** ainsi qu'au travail mené avec les acteurs du territoire agissant dans ces domaines.